

**QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD**  
**HAVRE-SAINT-PIERRE**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES** tenue au centre administratif de la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le lundi 29 juin 2015 à 19h00.

**SONT PRÉSENTS :** les commissaires monsieur Jean Parisée, président, monsieur Tony Desjardins, vice-président, madame Nathalie Bernier, madame Réjeanne Landry, monsieur André Thériault et les commissaires-parents madame Gina Boudreau et madame Chantale Tanguay.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** le directeur général monsieur Marius Richard, le directeur des services financiers monsieur Daniel Vigneault et le directeur des services de l'enseignement monsieur Mario Cyr.

**SONT ABSENTS :** les commissaires madame Léona Boudreau, monsieur Henry Bond, monsieur Jean-Yves Richard et madame Sonia Richard.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2015-2016 et du taux de taxe
3. Taux d'intérêt pour arrérage de taxe
4. Abrogation de la résolution CC-2294-2015
5. Prolongation de contrat / transport scolaire
6. Nomination d'une firme pour plans et devis d'un groupe électrogène
7. Questions des membres
8. Questions de l'assemblée
9. Levée de la réunion

**LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR****Résolution No. CC-2296-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ADOPTION DU BUDGET 2015-2016****ET DU TAUX DE LA TAXE****Résolution No. CC-2297-2015**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2015-2016 ;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un surplus d'exercice de 29 609,00\$ ;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de la péréquation est établie au montant de 458 967 223\$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016 ;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$ ;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35\$.

**TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGE DE TAXE****Résolution No. CC-2298-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur André Thériault et résolu unanimement que le taux d'intérêt pour arrérage de taxe 2015-2016 soit fixé à 12% l'an.

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION CC-2294-2015****RÉSOLUTION No. CC-2299-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement d'abroger la résolution CC-2294-2015.

**PROLONGATION DE CONTRAT / TRANSPORT SCOLAIRE****Résolution No. CC-2300-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantale Tanguay et résolu unanimement de reconduire pour l'année 2015-2016, le contrat de transport scolaire pour le minibus 19 passagers (Rivière-Saint-Jean à Longue-Pointe-de-Mingan) au montant de 68 000,00\$ plus l'I.P.C. (1,91%) avec l'entreprise «Autobus du Fer», et ce, afin de reporter la signature d'un nouveau contrat pour une période de trois ans, considérant le statut précaire de la Commission scolaire.

**NOMINATION D'UNE FIRME POUR PLANS****ET DEVIS D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE****Résolution No. CC-2301-2015**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur André Thériault et résolu unanimement de confier à la firme Roche ltée, Groupe-conseil, le mandat de réalisation des plans et devis pour le projet d'achat d'un groupe électrogène pour l'école Notre-Dame-des-Anges de Natashquan.

**LEVÉE DE LA RÉUNION****Résolution No. CC-2302-2015**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Nathalie Bernier et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h00.

---

Jean Parisée, président

---

Mario Cyr, secrétaire général